

Un locataire, une question :

“Ma salle de bain est vétuste, j'aimerais réaliser des travaux. Est ce que c'est possible ? ” Sarah, locataire a St Éve.



Travaux et aménagements dans votre logement

Avant d'engager des travaux, merci de bien lire les règles suivantes :

- ✓ Ce que vous pouvez faire sans autorisation :
 - Peinture, papier peint
 - Tringles à rideaux
 - Petits changements réversibles (poignées, luminaires, etc.)
- ✗ Ce qui nécessite notre autorisation écrite :
 - Cuisines aménagées
 - Travaux dans la salle de bains (remplacement de douche, baignoire, lavabo, etc.)
 - Modifications du bâti (murs, sols, plafonds, fenêtres...)
 - Installation d'équipements fixes (climatisation, poêle, volets roulants etc.)

En cas de travaux réalisés sans accord, la remise en état pourra être exigée à vos frais.

Comment faire une demande ?

Pour toute demande de travaux nécessitant notre autorisation, vous devez nous adresser :

- Une lettre de demande écrite
- Une description détaillée des travaux envisagés
- Un plan d'exécutions ou croquis si possible
- Les devis des entreprises, ou les références des matériaux si vous réalisez les travaux vous-même

Vous recevrez une réponse écrite dans un délai maximum de 15 jours ouvrés.

En cas de doute...

Avant d'engager des frais ou de commencer vos travaux, contactez-nous ! Nous sommes là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets tout en respectant les règles de votre logement.

Vous souhaitez nous parler de vous... ou de nous ?

Habitat Drouais – « Un locataire, une question » – Service Communication – 32 av, J.F Kennedy 28100 Dreux. communication@habitat-drouais.fr



Direction de la publication : Corinne Mesnil et Estelle Carcel - Créa graphique et rédaction : Justine Bazemont
Dépôt-Légal : Janvier 2017 - N° ISSN : 2551 - 7856 - Imprimerie : ACR - Imprimé en 1500 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique

HABITAT DROUAIS INFO

LETTRE D'INFORMATION LOCATAIRE TRIMESTRIELLE

INAUGURATION NOUVELLE RÉSIDENCE

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle résidence sur l'avenue Winston Churchill...

PAGE 2

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT DANS VOTRE LOGEMENT

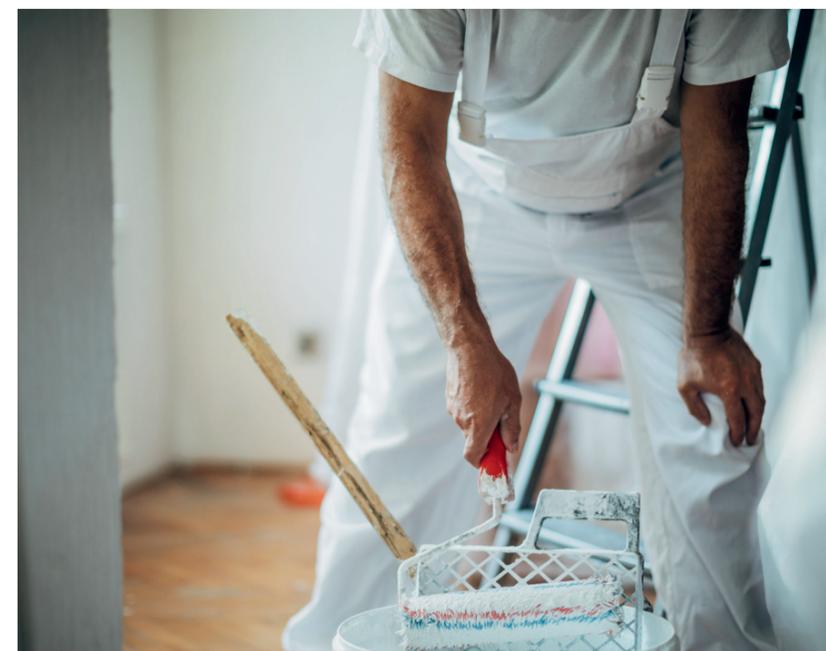
Avant d'engager des travaux, quelques règles à respecter...

PAGE 4

VERNOUILLET OPÉRATION QUARTIERS PROPRES

Les 14 et 21 mai derniers, les quartiers des Vauvettes et de la Tabellionne ...

PAGE 3



PAGE 4 | TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DANS VOTRE LOGEMENT



PAGE 3 | PENSEZ A VOS BOUCHES D'AERATION



PAGE 2 | LIVRAISON NOUVELLE RÉSIDENCE



PAGE 3 | OPÉRATION QUARTIERS PROPRES !



Livraison Résidence av. Winston Churchill

Habitat Drouais met en service la Résidence Winston Churchill, située dans la ZAC du Square, un nouveau quartier en plein renouveau, à 800 mètres de la gare de Dreux.

Cette résidence propose 43 logements répartis en deux bâtiments modernes et confortables. Un parking aérien de 44 places, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite, vient compléter l'ensemble.

Pensée pour offrir un cadre de vie agréable, la résidence s'inscrit dans une volonté forte de répondre aux besoins en logement des Drouais et de favoriser une ville plus accessible, dynamique et tournée vers l'avenir.



Chèque énergie 2025

Afin de vous aider à faire face à vos dépenses liées à l'électricité et au chauffage, si vous y êtes éligibles, vous allez prochainement recevoir un chèque énergie, envoyé par l'État. Ce chèque pourra être utilisé pour régler tout ou partie de vos factures ou de vos appels de provisions relatifs à ces charges.

Si vous êtes locataire de l'OPH Habitat Drouais, vous avez la possibilité de transmettre ce chèque à l'office afin qu'il soit directement imputé sur votre compte locataire. Cela vous permettra de réduire le montant que vous avez à payer pour vos consommations énergétiques.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'assistance pour utiliser ou transmettre votre chèque énergie au 02 37 38 60 00 (tapez 6).



Opération nettoyage ! Quartiers propres à la Tabellionne et aux Vauvettes

Retour sur deux belles journées de mobilisation citoyenne

Les 14 et 21 mai derniers, les quartiers des Vauvettes et de la Tabellionne sur la ville de Vernouillet ont accueilli une belle initiative citoyenne : l'opération Quartiers Propres.

Objectif de ces journées ?

Offrir un moment de convivialité tout en nettoyant ensemble les espaces de vie communs.



Petits et grands, habitants du quartier, enfants, familles, et volontaires se sont retrouvés pour prendre soin de leur environnement. Équipés de gants, sacs et pinces, tous ont retroussé leurs manches pour ramasser les déchets et redonner un coup de propre aux rues et espaces verts.

Au-delà du nettoyage, cette action a permis de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de préserver leur cadre de vie, de renforcer le lien social, et de valoriser l'engagement collectif. Ces deux journées se sont terminées dans la bonne humeur autour d'un repas convivial, bien mérité !



Focus du mois : pensez à vos bouches d'aération !

Avec l'arrivée des beaux jours, il est essentiel de vérifier que les bouches d'aération de votre logement ne sont pas obstruées.

Trop souvent négligées, elles jouent pourtant un rôle crucial dans le renouvellement de l'air et la prévention de l'humidité, des moisissures et des mauvaises odeurs dans votre logement.

Veillez à ne pas les boucher, même partiellement, et pensez à les dépoussiérer régulièrement. Un logement bien ventilé, c'est un logement plus sain !